

Destinataires : **IL1 et IL2**

**Objet : Changement de Langue vivante 2 et Option Langue vivante 3 – année 2025-2026**  
*Réf. MR/SMI/SGB*

Cher(e)s étudiant(e)s,

La dimension internationale étant une caractéristique forte de l'ESA (visible à travers les stages, séjours d'études et formations en partenariat avec des universités étrangères, label « Ingénieur international ESA»), nous vous informons dès maintenant des choix de langues et conditions proposés pour la rentrée :

### **CAMPUS D'ANGERS**

- **LV2 : prise en charge par l'établissement et soumise à examens (= fait partie du plan d'évaluation)**
  - ✓ langues dispensées à l'ESA : Allemand, Espagnol, Italien (A2-B2), Espagnol débutant
  - ✓ langues possibles en dehors de l'ESA : Italien débutant à l'Institut Municipal, Allemand débutant à Anjou Interlangues.
- **LV3 : prise en charge par l'établissement mais non créditée (= facultative)**

Considérant les perspectives ouvertes par nos partenariats et les évolutions observables dans le monde ces dernières années, nous vous invitons à réfléchir à des choix de langues qui peuvent différer des choix classiques et soutenir des projets personnels originaux qui vous ouvriront de nouveaux horizons. En externe, il sera possible de vous inscrire à l'Institut Municipal pour des cours d'italien débutant, à Anjou Interlangues pour des cours de « langues rares » (chinois, japonais, arabe, russe), d'allemand débutant et de portugais. Un certificat d'assiduité sera demandé en fin d'année.

### **CAMPUS DE SQY**

- **LV2 : prise en charge par l'établissement et soumise à examen**
  - ✓ langues dispensées sur le campus de SQY : Allemand, Espagnol
  - ✓ Pour l'italien, voir les possibilités proposées à la rentrée.

### **CONDITIONS DE CHANGEMENT DE LV2**

À l'arrivée à l'ESA, les étudiants ont la possibilité de présenter une demande « Changement de LV2 » en respectant les conditions suivantes :

- S'engager à réaliser un projet : stage, séjour d'études ou mémoire de fin d'études, projet personnel...dans un pays correspondant à la langue demandée.
- Remettre une lettre de motivation expliquant et argumentant ce projet + formulaire d'inscription ci-dessous dûment complété.
  - à Sylvie GUÉGAN BAÑUELOS (s.guegan@groupe-esa.com) – Campus Angers
  - à Imen OUERHANI (i.ouerhani@groupe-esa.com) – Campus SQY
- S'engager à suivre régulièrement l'ensemble des activités pédagogiques (cours et examens) de la LV2 choisie et accepter les contraintes inévitables d'un enseignement qui peut être planifié le soir entre 18h et 21h ou le jeudi après-midi.
- S'engager à assurer le travail personnel de rattrapage pour se maintenir au niveau de progression du groupe, au cas où un stage ou une activité prévue par l'ESA oblige des absences au cours.
- Se soumettre aux évaluations des différentes structures (minimum de 2 notes par semestre).

- Se porter candidat aux échanges internationaux (stages et séjours à l'étranger) pour les pays correspondant à la langue demandée.

**VOTRE CANDIDATURE DOIT PARVENIR AU PLUS TARD LE 29/08/2025**

par courrier, e-mail ou en mains propres :

Bureau 2938 de Mme GUÉGAN BAÑUELOS (Angers) / Bureau de Mme OUERHANI (SQY)

À L'AIDE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION CI-JOINT, DATÉ ET SIGNÉ

Myriam REVEILLERE  
Responsable Académique du Programme Ingénieur  
Sylvie MICHAUD  
Responsable du Département  
Cultures, Langues, Communication

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - Année 2025-2026

NOM Prénom :

IL1 Campus d'Angers   
IL2 Campus d'Angers

IL1 Campus de SQY   
IL2 Campus de SQY

Ma LV2 actuelle est : .....

- avec.....années d'apprentissage dans cette langue, sans interruption.
- avec.....années d'apprentissage dans cette langue, mais avec .....années d'interruption.

Je souhaite aujourd'hui :

Changer de LV2    Langue demandée :

mon niveau actuel :     A1 (Débutant complet)  
                                   A2  
                                   B1

Choisir une LV3    Langue demandée :

mon niveau actuel :     A1 (Débutant complet)  
                                   A2  
                                   B1

*(Pour rappel : la LV3 n'est pas soumise à examen mais l'étudiant devra fournir un certificat d'assiduité à la fin de chaque année scolaire)*

- Je joins ma lettre de motivation
- J'ai pris connaissance des conditions et je les accepte.

Le .....

Signature :

## PROCÉDURE 2025-2026

Tous les étudiants qui prennent une LV3 ou dont le changement de LV2 aura été accepté, pourront intégrer les cours selon les modalités suivantes :

### **CAMPUS D'ANGERS – COURS SUIVIS EN EXTERNE**

Les étudiants ayant reçu une réponse positive concernant leur changement de LV2 (ou qui suivront une LV3 avec prise en charge par l'ESA), devront entamer les démarches suivantes :

#### ☞ **INSTITUT MUNICIPAL (IM) – Italien débutant**

L'ESA et L'IM signent une convention annuelle. L'ESA prend en charge directement l'inscription et le règlement pour les cours à effectifs limités.

L'enregistrement de la demande se fait auprès de Sylvie Guégan Bañuelos dans la semaine de la rentrée.

**Contact** : Tél. : 02 41 05 38 80

<https://www.angers.fr/vivre-a-angers/culture/enseignement-cours-pour-adultes/institut-municipal/les-cours-payants/index.html>

Démarrage des cours : fin septembre 2025 (selon niveau).

#### ☞ **ANJOU INTER-LANGUES (AIL) - Portugais, Allemand débutant, Chinois, Russe, Japonais, Arabe.**

**Contact** : Tél : 02 41 05 38 84 - anjouinterlangues@gmail.com

Démarrage des cours : mi-septembre 2025

Les cours ont lieu à l'Université Catholique de l'Ouest.

### **CAMPUS de PARIS**

☞ Les informations seront données à la rentrée.